

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var Séance du Lundi 14 septembre 2026

Membres en exercice : 15
Membres présents : 14
Membres votants : 14

Date de convocation : 7 septembre 2026

Présents : Damien GAUTHIER, Églantine ALLIOT, Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES, Jean-Marie MARCHAND, Justine BARBERO, Marie-Cécile GARIBO, Stéphane BATTEUX, Philippe BRAULT, Marie DE PASQUALE, Jean-Paul ESCAVABAJA, Lorry HANNE, Frank HERAUD, Marie-Sahra GIL, Véronique THIANT.

Absents/excusés : Antonio MARCO-PENA.

Secrétaire : Jean-Marie MARCHAND

* * * * *

☒ Délibération adoptée à l'unanimité

☐ Délibération adoptée par :

- Voix « pour » :
- Voix « contre » :
- Abstention(s) :

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

Reçu en préfecture le 18/09/2026

Publié le

ID : 083-218301547-20260914-2026_48-DE

N° 2026-48 : Décision Modificative n°1 au budget « Commune » 2026

Mme Églantine ALLIOT, 1ère Adjointe, présente à l'Assemblée les éléments nouveaux nécessitant des modifications au budget général de la Commune pour 2026 à savoir :

En section Investissement :

- Le montant des travaux de réhabilitation du Système de Sécurité Incendie de l'hôtel -restaurant le Cigaloun,
- Le coût des aménagements de la 5^{ème} classe et d'ombrage de la cour d'école est supérieur aux estimations,

Mme ALLIOT rappelle que l'équilibre à l'intérieur de chacune des deux sections « Fonctionnement » et « Investissement » doit obligatoirement être respecté.

Elle propose donc au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

SECTION INVESTISSEMENT					
Dépenses – Augmentation crédit			Dépenses – Réduction crédit		
Art.	N° Opération : Objet	Montant €	Art.	N° Opération : Objet	Montant
2135	122-Remise aux normes – Sécurité Lou Cigaloun	+ 5 000.00 €	2128	116-Installations et aménagements	-10 000.00 €
21312	83-Equipement école	+ 5 000.00 €			
Total des augmentations de dépenses		+ 10 000.00 €	Total des réductions de dépenses		- 10 000.00 €

Le Conseil Municipal de St-Antonin du Var, après en avoir délibéré,

APPROUVE les modifications apportées au BP Commune 2026 telles que présentées supra.

Fait et délibéré à St-Antonin à la date sus-indiquée.

Le secrétaire de séance
Jean-Marie MARCHAND

Le Maire
Damien GAUTHIER

